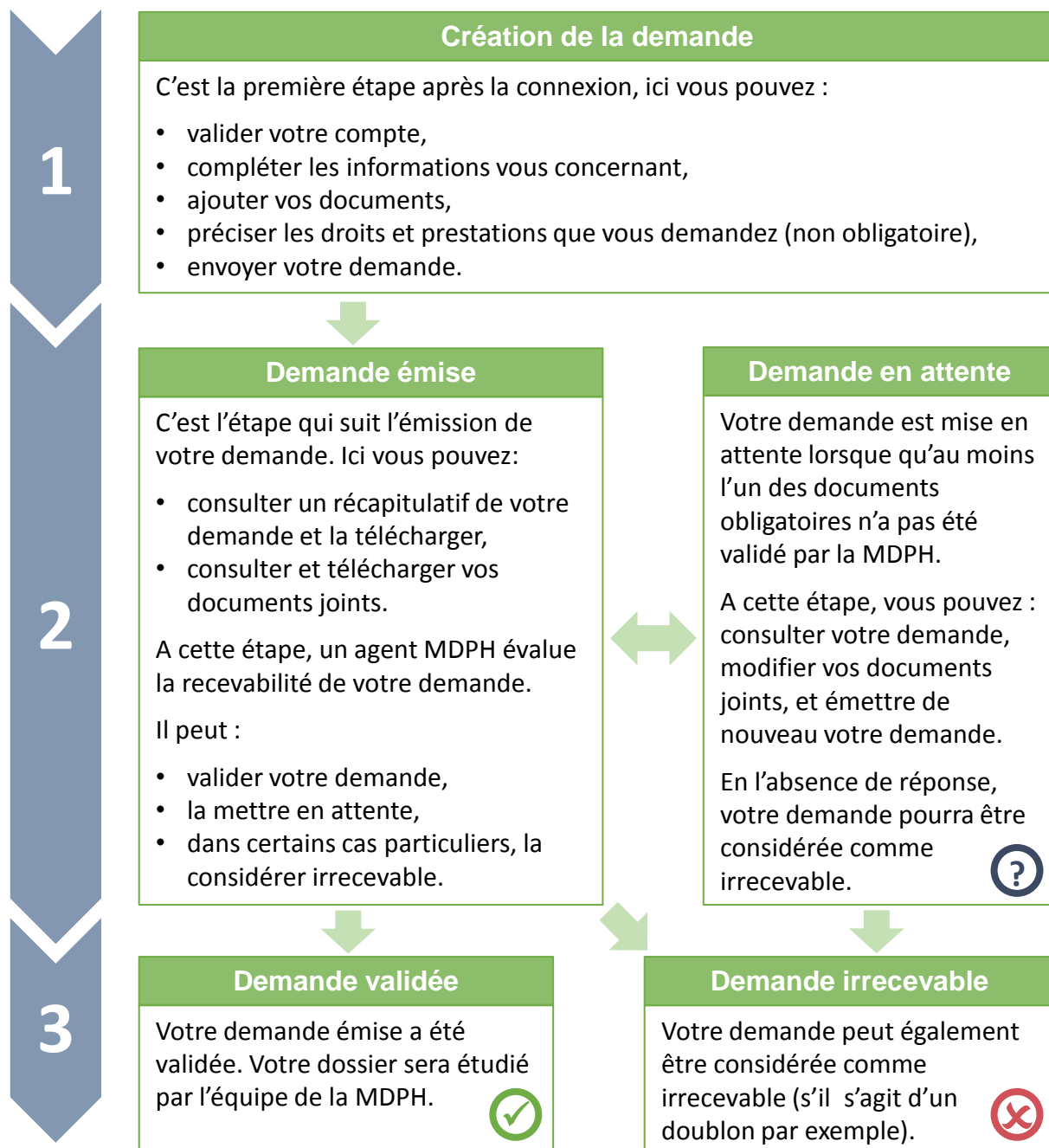


MDPH en ligne

Manuel utilisateur à destination des usagers

Réaliser une demande avec MDPH en ligne



L'application permet de déposer une demande et de s'assurer de sa prise en compte par la MDPH. Elle ne permet pas le suivi du dossier.

MDPH en ligne

Manuel utilisateur

à destination des usagers

Les tableaux de bord



En cliquant sur « Profils et demandes », vous accéderez à un tableau de bord des demandes.

Vous pouvez ici :

- consulter rapidement l'état de vos demandes,
- visualiser vos demandes passées,
- supprimer vos demandes,
- créer de nouvelles demandes.

Vous pouvez également gérer plusieurs profils en même temps. Pour cela, cliquez sur « Retour aux profils » depuis le tableau de bord des demandes, puis sur « Créer un nouveau profil ».

Cette fonctionnalité est recommandée pour les usagers devant émettre des demandes pour plusieurs bénéficiaires (par exemple pour les associations tutélaires).

Vous pouvez ici :

- créer de nouveaux profils « bénéficiaire »,
- supprimer des profils existants.



La gestion du compte

Cette page, accessible via « Mon compte », vous permet de modifier votre mot de passe.

Attention, votre mot de passe doit répondre à certains critères de sécurité :

- comprendre au moins huit caractères
- présenter trois des quatre catégories de caractères suivantes : majuscule, minuscule, chiffre et/ou caractères spéciaux
- Être a minima d'une robustesse moyenne selon les critères du service.

Mot de passe actuel

Nouveau mot de passe *

Robustesse de votre mot de passe: **Excellent**

MDPH en ligne

Foire aux questions

Questions les plus récurrentes et leurs réponses

1 Comment puis-je valider mon compte ?

Vous pouvez valider votre compte à l'aide du lien prévu à cet effet, qui vous a été envoyé par mail. Si vous n'avez pas reçu de mail, vous pouvez le renvoyer depuis l'onglet « Mon compte » ou via l'interface de complétion d'une demande, en cliquant sur le bloc « Confirmer votre compte mail ».

Si cette manipulation ne fonctionne pas, nous vous invitons à contacter votre MDPH, dont les coordonnées figurent en bas de page.

2 Comment puis-je récupérer mon mot de passe oublié ?

Vous pouvez vous créer un nouveau mot de passe. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur la page de connexion de votre MDPH, puis de cliquer sur « Mot de passe oublié ». Vous pourrez alors saisir votre adresse mail, à laquelle sera renvoyé un lien qui vous permettra de réinitialiser votre mot de passe.

Si cette manipulation ne fonctionne pas, nous vous invitons à contacter votre MDPH, dont les coordonnées figurent en bas de page.

3 Comment puis-je obtenir des renseignements sur l'avancement de mon dossier ?

Pour obtenir des renseignements sur l'avancement de votre dossier, vous devez contacter directement votre MDPH, dont les coordonnées se trouvent en bas de page.

4 Je ne trouve pas ma MDPH sur MDPH en ligne, où puis-je effectuer ma demande ?

Toutes les MDPH n'utilisent pas MDPH en ligne pour traiter les demandes en ligne. Nous vous conseillons de vous renseigner directement auprès de votre MDPH afin de savoir quelles solutions sont à votre disposition.

5 J'ai saisi une adresse mail erronée, comment puis-je la modifier ?

Il n'est pas possible de modifier son adresse mail. Si vous avez saisi une adresse mail en erreur, vous devez créer un nouveau compte à l'aide d'une adresse mail valide.